

Province of Québec
Water Conservation and Efficiency Program
Annual report 2021

La version française du Rapport suivra.

1. Lead agency and contact person

The *Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* (MELCC) is mandated to implement the Water conservation and efficiency program for Québec (the Programme).

The contact persons are :

Mme Julie Bordeleau, directrice générale de la gestion intégrée de l'eau
Direction des politiques de l'eau
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Mme Françoise Auger, conseillère en ententes et règlements
Direction des politiques de l'eau
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

2. Status of goals and objectives

Québec adopted its goals and objectives for the Water conservation and efficiency program (Program) in 2007, in accordance with Basin-wide objectives. Québec then submitted its Program, which included goals, objectives, targets and indicators, in September 2013. With the reaffirmation in December 2019 of the Water conservation and efficiency objectives in the Great Lakes-St. Lawrence River basin, as well as the completion of the five-year review of the Water Management Program and the Water Conservation and Efficiency Program (exercise done in 2020), Québec has updated its Program to include ongoing measures and added new measures related to government initiatives that have come to fruition since 2013.

3. Water conservation and efficiency program overview

Québec has adopted a legal and regulatory framework to reinforce water conservation and efficient use. In addition, two government strategies contain several measures addressing the sustainable use of water resources. A list of water laws, regulations and strategies includes:

- The *Act to affirm the collective nature of water resources and to promote better governance of water and associated environments* (c. C-6.2), adopted on June 11, 2009 and amended on June 16, 2017
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/ShowDoc/cs/C-6.2>
- The new *Environment Quality Act* (c. Q-2), adopted on March 23, 2018
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/showdoc/cs/q-2>

- The *Regulation respecting the framework for authorization of certain projects to transfer water out of the St. Lawrence River Basin* (c. Q-2, r 5.1), adopted on June 22, 2011 that came into effect September 1, 2011
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%205.1>
- The *Regulation respecting the declaration of water withdrawals* (c. Q-2, r 14), adopted on June 22, 2011
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2014>
- The *Regulation respecting the regulatory scheme applying to activities on the basis of their environmental impact* (c. Q-2, r 17.1), effective since December 31st, 2020
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/showDoc/cr/Q-2,%20r.%2017.1?&digest=>
- The *Water Withdrawal and Protection Regulation* (c. Q-2, r 35.2), adopted July 16, 2014 that came into effect August 14, 2014
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2035.2>
- The *Québec Water Strategy 2018-2030*, launched June 27, 2018
<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise/strategie2018-2030-en.pdf>
- The *Québec Drinking Water Conservation Strategy 2019-2025*, launched March 22, 2019
https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/grands_dossiers/strategie_eau/strategie_eau_potable.pdf (in French)

The Québec *Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* is responsible for the implementation of the Water conservation and efficiency program. This is indicated in Article 31.101 of the *Environment Quality Act*, which was previously introduced by Article 19 of the *Act to affirm the collective nature of water resources and to promote better governance of water and associated environments*.

The Water conservation and efficiency program makes it possible to meet the commitments made by the Government of Québec under the *Great Lakes—St. Lawrence River Basin Sustainable Water Resources Agreement*. Québec's Water conservation and efficiency program brings together measures pertaining to the conservation and efficient use of water and the preservation of aquatic ecosystems that have been adopted by different ministries of the Government of Québec. These measures are assessed every year (for the financial year period) and reported in the present document. To be sustainable, water withdrawals must not negatively affect ecosystems or conflict with other uses of water.

4. Consistency with Regional Objectives

Table 1. Summary of assessment of program measures (covering April 2020 to March 2021) that are consistent with the regional objectives in the promotion of environmentally sound and economically feasible water conservation measures

Regional objectives	Annual summary of the implementation of the measures
<p>1. Focus programs on long-term sustainable water use</p>	<p>1.1 Pursuit of the Québec Strategy for Drinking Water Conservation (Strategy) In 2019, an 8.4% reduction was observed in the amount of water distributed per person per day in Québec. Indeed, the Québec average fell from 535 litres per person per day (l/pers/day) in 2018 to 525 l/pers/day in 2019. The reduction in the amount of water distributed is partly attributable to the following concrete action:</p> <ul style="list-style-type: none"> - the active management by the municipalities of water losses supported by significant investments in recent years and the financial assistance programs of the ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH) to renew water mains; - the improved quality of the data used to calculate this indicator, which has been more accurate and complete since the Strategy was implemented; - reliance on more water-efficient plumbing equipment in the past decade; - awareness and education campaigns; - the application of municipal bylaws pertaining to efficient drinking water use. <p>Data for 2020 will be presented in the 2020 annual report on drinking water use under the <i>Québec Strategy for Drinking Water Conservation (Strategy)</i>, to be published in the Fall of 2022.</p> <p>1.2 Amend in the context of the Strategy the chapters of the <i>Construction Code</i> devoted to plumbing and buildings that prohibit the sale or installation of equipment that overconsumes water The regulation amending the chapter III, Plumbing, of the <i>Construction Code</i> came into force on March 27, 2021.</p> <p>1.3 Pursue in the context of the Strategy the implementation of reduced drinking water consumption policies in government buildings and buildings in the health and education sectors No new data was available in this respect at the time this report was produced.</p>
<p>2. Adopt and implement supply and demand management to promote the efficient use and conservation of water resources</p>	<p>2.1 Measures to conserve and efficiently use water applicable in the context of requests for ministerial authorization for new or increased water withdrawals Between April 1, 2020 and March 31, 2021, no water withdrawal was authorized pursuant to section 31.95 of the <i>Environment Quality Act (EQA)</i> (article 203 of the Agreement), nor was any water withdrawal request respecting a transfer of water outside of the basin authorized pursuant to section 31.92 of the EQA.</p> <p>2.2 Evaluate the cumulative impact of water withdrawals during the analysis of surface water withdrawals subject to ministerial authorization, pursuant to the EQA Seven analyses were conducted during the past year to evaluate the cumulative impact of water withdrawals on other water users in a given drainage basin, in keeping with section 31.76 of the EQA. The evaluation focuses on low-water levels in current</p>

Regional objectives	Annual summary of the implementation of the measures
	<p>hydroclimatic conditions and in future hydroclimatic scenarios in relation to a 15% threshold of the two-year recurrent low-water level over a seven-day period (Q₂₇).</p> <p>2.3 Develop a methodology to evaluate the cumulative impact of physical pressure on groundwater resources and special management zones Work completed over the past year has facilitated the:</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification of sustainable groundwater management indicators for Québec; - testing of the relevant indicators in the context of a research project with the Institut national de la recherche scientifique (INRS); - elaboration of a preliminary decision tree to use the indicators according to the MELCC's needs; - completion of a progress report for the second year of the project. <p>The guides, maps and interpretation tools are still in the development phase.</p> <p>2.4 Pursue the Groundwater Knowledge Acquisition Program (PACES) All the research teams working on the Groundwater Knowledge Acquisition Program have completed and submitted to the MELCC the progress reports on their work.</p>
<p>3. Enhance follow-up to programs devoted to the conservation and efficient use of water and standardize the contents of the reports presented by states and provinces</p>	<p>3.1 Conduct an annual assessment of the results that the program achieves and submit a report to the Great Lakes—St. Lawrence River Water Resources Regional Body The annual report will be submitted to the Regional Body prior to its December 9, 2021 meeting.</p> <p>3.2 Compile an annual list of the new measures of government departments and bodies The Québec Water Conservation and Efficiency Program was revised in 2019 and the new measures listed came into force in the winter of 2020. Several measures are related to the <i>Québec Water Strategy</i>. No new measure was added in 2021 and the next compilation will take place in the fall of 2022.</p> <p>3.3 Disseminate on the Water Knowledge Portal (WKP) the results of the annual follow-up to the measures When the annual report is disseminated on the Regional Body's website it is also made available on the WKP.</p> <p>3.4 Present the five-year evaluation report to the members of the Regional Body and disseminate it on the Water Knowledge Portal (WKP) This initiative does not apply to the period covered by the 2021 annual report (from April 1, 2020 to March 31, 2021).</p>
<p>4. Broaden science, technology, and research</p>	<p>4.1 and 4.2 Groundwater knowledge acquisition pilot projects in the Cree territory and the Îles-de-la-Madeleine The two projects are facilitating the acquisition of new knowledge on unique, vulnerable resources. They are advancing as anticipated and the progress reports have been produced within the prescribed deadlines. The reports focus on field work conducted</p>

Regional objectives	Annual summary of the implementation of the measures
	<p>to acquire hydrogeological data to round out existing data compiled during the first phase of the project, and the specific methodologies developed for northern environments (the Cree territory) and coastal aquifers (the Îles-de-la-Madeleine). The preliminary findings are also presented in the reports.</p> <p>4.3 Research projects focusing on the impact of climate change on groundwater resources The submission of the final reports and the summary report for the three projects slated for March 2021 was delayed until May 31, 2021 to take into account pandemic-related delays in the work.</p> <p>4.4 Support for projects with the food-processing industry No project was completed during the 2020-2021 fiscal year. Nineteen projects launched between 2019 and 2021 are under way. Information on the completed projects funded by Innov'action is available online on the ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) website: www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Recherche_Innovation/ProjetsRDInnovation_Programmes.XLSX.</p> <p>4.5 Research projects and technology transfers that affect the conservation and optimization of water use in agriculture The two final reports and the 11 regional reports concerning the projects are available on the Données Québec and Agri Réseau websites. An electronic atlas that compiles the regional reports on surface water and groundwater availability and use in the current and future climate is also available on the Données Québec website: www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/radeau1-2.</p> <p>4.6 Participate in events and on committees that assemble experts in the field to enhance the MAMH's knowledge on concepts linked to reduced water consumption in the context of the Strategy The ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) has participated in the telephone conference calls of a Canadian committee on efficient water use, the Performance Indicator Task Force, and the water audit committee of the American Water Works Association (AWWA). In addition to these discussions, Strategy representatives have also participated in meetings to elaborate support documents for the AWWA Water Audit v6.0.</p> <p>4.7 Produce annual municipal reports on water use to assess the amounts of water distributed and water losses in distribution networks in the context of the Strategy As of March 31, 2021, 607 municipal reports were approved, equivalent to an approval rate of 76%.</p>
5. Design programs to heighten public awareness and promote the communication	<p>5.1 Water Month Here are some highlights from 2020 Water Month:</p> <ul style="list-style-type: none"> - On June 2, 2021, the Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) issued a press release to officially launch 2020 Water Month.

Regional objectives	Annual summary of the implementation of the measures
of information to all water users	<ul style="list-style-type: none"> - Watershed organizations and the organizations that coordinate Regional Round Tables carried out 138 activities in the context of 2020 Water Month. - The pandemic disrupted the organization of Water Month. The face-to-face activities planned had to be adjusted or even cancelled and were replaced by activities respecting the new public health standards. - A top 10 list of reasons why it is essential to conserve water was disseminated on social media. - The ROBVQ elaborated 10 visual elements that drew inspiration from 10 messages selected in the PrOtéger section on the Water Month website to echo the pages on social media. - The ROBVQ organized a video contest aimed at families to encourage their commitment. - A 30-second audio message on Water Month was broadcast 158 times on the CKIA FM radio station throughout the month of June. CKIA broadcasts in the Québec City region and online on Facebook and YouTube. - From June 1 to 15, 2020, an advertisement was disseminated on three digital platforms of <i>La Presse</i>, i.e., lapresse.ca, La Presse mobile and La Presse +. - From June 1 to 30, 2020, 1 999 unique visitors consulted 7 524 pages on the Water Month website. - Between July 1, 2019, and June 30, 2020, the number of subscribers to the Water Month Facebook page increased by 188.5%. - Three articles concerning Water Month were published. <p>5.2 Province-wide awareness-raising campaign devoted to water</p> <p>The Pensez Bleu province-wide awareness-raising campaign devoted to water was officially launched on June 4, 2020. The pandemic has engendered more extensive use of wipes, masks, and gloves and, consequently, more widespread improper disposal of the items. In fact, the campaign coordinators decided to emphasize messages concerning good practices among Quebecers to halt negligent disposal.</p> <p>Here are some highlights:</p> <ul style="list-style-type: none"> - The website was developed in the context of the campaign. It went online on June 1, 2020 and has attracted 55 884 unique users. - Pensez Bleu pages were created in late May 2020 on Facebook and Instagram. <ul style="list-style-type: none"> o The Facebook and Instagram publications were disseminated 3 219 976 times and nearly 2 500 subscribers have followed the pages and shared their contents. o As of December 31, 2020, the Facebook and Instagram Pensez Bleu pages had 1 349 and 1 125 subscribers, respectively. - On June 4, 2020, Korine Côté announced on social media her collaboration as a spokesperson for Water Month and Pensez Bleu. - Some 15 influencers collaborated on the campaign, which led to 44 static publications and 150 stories, in addition to generating 1 076 613 impressions and 30 095 interactions. - Four videos were broadcast on television (304 repeats on the Noovo chains network) and on social networks.

Regional objectives	Annual summary of the implementation of the measures
	<p>5.3 Workshops to transfer to managers of the territory and groundwater resources knowledge stemming from new groundwater knowledge acquisition projects As planned, five workshops were held in 2020-2021.</p> <p>5.4 Organize and prepare in the context of the Strategy training sessions on reduced water consumption to guide the municipalities Since 2020, an annual training webinar on how to improve the Strategy's tools is presented in collaboration with the <i>Fédération québécoise des municipalités</i> (FQM) and the <i>Association des directeurs municipaux du Québec</i> (ADMQ). Over 300 municipal representatives participate each year.</p> <p>5.5 Pursue the partnership with Réseau Environnement for the programme Municipalités Écon'Eau, which heightens public awareness in collaboration with municipalities in the context of the Strategy The agreement was signed with Réseau Environnement for the new Écon-eau program. The MAMH has ensured the complementarity of Réseau Environnement's <i>Protégeons notre eau</i> campaign with its <i>Mon empreinte bleue</i> program, which heightens awareness in municipalities of drinking water management and reduced drinking water consumption.</p> <p>5.6 Report on the state of water resources and aquatic ecosystems in Québec The report was published in December 2020. It seeks to inform individuals and groups concerned with the state of water resources and aquatic ecosystems, broaden their knowledge, and help them better grasp the attendant challenges. An executive version is also available. Several talks and presentations have been made to publicize the tool. Two articles were also published in academic journals in addition to frequent mentions in newsletters aimed at the public that the report targets.</p> <p>5.7 Production of guides and translation of manuals of the American Water Works Association (AWWA) in the context of the Strategy (MAMH) The Modèle de règlement municipal sur l'utilisation de l'eau potable was updated on June 23, 2020. An auditor's report on standard flowmeters and a water meter reading sheet were made available to municipalities on April 27, 2020 to assist and guide them in their approaches.</p>

5. Québec's Water conservation and efficiency program implementation timeline and status

Québec's Water conservation and efficiency program is operational and implemented on an ongoing basis by the various ministerial departments that are responsible for the measures detailed in Table 1.

Province de Québec
Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec
Rapport annuel 2021

1. Principales agences et personnes-ressources

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) est mandaté pour mettre en œuvre le Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec (le Programme).

Les personnes-ressources sont :

Mme Julie Bordeleau, directrice générale de la gestion intégrée de l'eau
Direction des politiques de l'eau
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Mme Françoise Auger, conseillère en ententes et règlements
Direction des politiques de l'eau
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

2. État d'avancement vers les buts et les objectifs

Le Québec a adopté ses orientations et ses objectifs de conservation et d'utilisation efficace de l'eau, conformément aux objectifs régionaux, en 2007. Il a soumis le Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec, avec des orientations, des objectifs, des cibles et des mesures, en septembre 2013. Avec la réaffirmation des objectifs de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent en décembre 2019, et avec la réalisation de l'examen quinquennal du Programme de gestion de l'eau et du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec (exercice terminé en 2020), le Québec a mis à jour son programme, en poursuivant les mesures dont les cibles étaient non atteintes et partiellement atteintes, en plus d'ajouter de nouvelles mesures en lien avec des initiatives gouvernementales mises en place depuis l'adoption du Programme en 2013.

3. Aperçu du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec

Le Québec a adopté des lois et des règlements afin de renforcer la conservation et l'utilisation efficace de l'eau et deux stratégies qui prévoient plusieurs mesures visant notamment une utilisation durable des ressources en eau. Les voici :

- La *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés (c. C-6.2)*, adoptée le 11 juin 2009 et modifiée le 16 juin 2017
(<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-6.2>);

- La nouvelle *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) (c. Q-2), adoptée le 23 mars 2018 (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/Q-2>);
- Le *Règlement concernant le cadre d'autorisation de certains projets de transfert d'eau hors du bassin du fleuve Saint-Laurent* (c. Q-2, r. 5.1), adopté le 22 juin 2011 et entré en vigueur le 1^{er} septembre 2011 (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%205.1>);
- Le *Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau* (c. Q-2, r. 14), adopté le 22 juin 2011 (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2014>);
- Le *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* (Q-2, r. 17.1), entré en vigueur le 31 décembre 2020 (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2017.1>);
- Le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (c. Q-2, r. 35.2), adopté le 16 juillet 2014 et entré en vigueur le 14 août 2014 (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2035.2>);
- La Stratégie québécoise de l'eau 2018-2023, lancée le 27 juin 2018 (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise>);
- La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025, lancée le 22 mars 2019 (<https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/strategie>).

La mise en œuvre du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec s'inscrit dans les pouvoirs dévolus au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ces pouvoirs sont précisés à l'article 31.101 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, lequel a été introduit par l'article 19 de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*.

Le Programme permet de respecter l'un des engagements pris par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Le Programme rassemble les mesures adoptées par les ministères et organismes du gouvernement du Québec en matière de conservation et d'utilisation efficace de l'eau. Ces mesures sont suivies annuellement (année financière) et un rapport est produit pour en présenter l'état d'avancement. Le Programme vise à assurer une utilisation durable des ressources en eau sur l'ensemble du territoire québécois et à préserver les écosystèmes qui en dépendent. Pour être durables, les prélèvements d'eau ne doivent pas affecter négativement les écosystèmes, ni entrer en conflit avec d'autres usages de l'eau.

4. Cohérence avec les objectifs régionaux

Tableau 2. Résumé annuel (année financière 2020-2021) de la mise en œuvre des mesures du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec en conformité avec les objectifs régionaux

Objectifs régionaux	Résumé annuel de la mise en œuvre des mesures
<p>1. Orienter les programmes vers une utilisation durable des eaux à long terme</p>	<p>1.1 Poursuite de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (Stratégie) On observe une diminution de 8,4 % de la quantité d'eau distribuée par personne par jour au Québec en 2019. En effet, la moyenne québécoise passe de 535 litres par personne par jour (L/pers./j) en 2018 à 525 L/pers./j en 2019. La progression de la réduction de la quantité d'eau distribuée s'explique en partie par les actions concrètes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion active des pertes d'eau par les municipalités appuyée par les investissements majeurs des dernières années et les programmes d'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour le renouvellement de conduites; - L'amélioration de la qualité des données utilisées dans le calcul de cet indicateur, qui sont plus précises et complètes depuis la mise en place de la Stratégie; - Les équipements de plomberie plus économes en eau depuis une dizaine d'années; - Les campagnes de sensibilisation et d'éducation; - L'application de la réglementation municipale pour une utilisation efficace de l'eau potable. <p>Les données de l'année 2020 seront présentées dans le Rapport annuel de l'usage de l'eau potable 2020 de la Stratégie qui sera publié à l'automne 2022.</p> <p>1.2 Modifier le Code de construction (chapitres Plomberie et Bâtiment) interdisant la vente ou l'installation d'équipements surconsommant l'eau dans le cadre de la Stratégie Le règlement modifiant le chapitre III, Plomberie, du Code de construction est entré en vigueur le 27 mars 2021.</p> <p>1.3 Poursuivre la mise en œuvre des politiques d'économie d'eau potable dans les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de la santé et de l'éducation dans le cadre de la Stratégie Aucune nouvelle donnée n'est disponible à ce sujet au moment de produire ce bilan.</p>
<p>2. Adopter et mettre en œuvre une gestion de l'offre et de la demande pour promouvoir une utilisation efficace et la conservation des ressources en eau</p>	<p>2.1 Mesures de conservation et d'utilisation efficace de l'eau applicables dans le cadre des demandes d'autorisation ministérielle des prélèvements d'eau nouveaux ou augmentés Entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021, aucun prélèvement d'eau n'a été autorisé en vertu de l'article 31.95 de la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> (LQE) (article 203 de l'Entente). Aucune demande de prélèvement d'eau pour un transfert d'eau hors bassin n'a été autorisée en vertu de l'article 31.92 de la LQE non plus.</p> <p>2.2 Évaluer les impacts cumulatifs des prélèvements d'eau lors de l'analyse de prélèvement d'eau de surface assujettis à une autorisation ministérielle, en vertu de la LQE Sept analyses ont été effectuées dans la dernière année afin d'évaluer les impacts cumulatifs des prélèvements d'eau sur d'autres utilisateurs de l'eau dans un même</p>

Objectifs régionaux	Résumé annuel de la mise en œuvre des mesures
	<p>bassin versant, dans le respect de l'article 31.76 de la LQE. L'évaluation s'attarde aux étiages dans les conditions hydroclimatiques actuelles et dans les scénarios hydroclimatiques futurs par rapport à un seuil de 15 % du débit d'étiage de récurrence de deux ans sur une plage de sept jours consécutifs (Q₂7).</p> <p>2.3 Développer une méthodologie pour l'évaluation des impacts cumulatifs des pressions physiques sur les ressources en eau souterraine et les zones de gestion particulière</p> <p>Les travaux achevés au cours de la dernière année ont permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier des indicateurs de gestion durable des eaux souterraines pour le Québec; - de tester les indicateurs pertinents dans le cadre d'un projet de recherche avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS); - d'élaborer des schémas décisionnels préliminaires pour utiliser les indicateurs selon les besoins du MELCC; - de dresser un rapport d'avancement pour la seconde année du projet. <p>Les guides, cartes et outils d'interprétation sont en cours d'élaboration.</p> <p>2.4 Poursuivre le Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES)</p> <p>Toutes les équipes de recherche travaillant actuellement dans le cadre du PACES ont achevé et soumis au MELCC le rapport présentant l'état d'avancement de leurs travaux.</p>
<p>3. Améliorer le suivi des programmes de conservation et d'utilisation efficace de l'eau et uniformiser le contenu des rapports présentés par les États et les provinces</p>	<p>3.1 Effectuer annuellement une évaluation des résultats atteints par le Programme et transmettre un rapport au Conseil régional des ressources en eaux des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent</p> <p>Le rapport annuel sera transmis au Conseil régional avant sa rencontre du 9 décembre 2021.</p> <p>3.2 Recenser annuellement les nouvelles mesures auprès des ministères et organismes</p> <p>Le Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec a été révisé en 2019 et de nouvelles mesures recensées sont en vigueur depuis l'hiver 2020. Plusieurs sont en lien avec la Stratégie québécoise de l'eau. Aucune nouvelle mesure n'a été ajoutée en 2021 et le prochain recensement se fera à l'automne 2022.</p> <p>3.3 Diffuser les résultats du suivi annuel des mesures sur le Portail des connaissances sur l'eau (PCE)</p> <p>Lorsque le rapport annuel est diffusé sur le site Web du Conseil régional, il l'est également sur le PCE.</p> <p>3.4 Présenter le rapport de l'évaluation quinquennale aux membres du Conseil régional et le diffuser sur le Portail des connaissances sur l'eau (PCE)</p> <p>Cette action ne s'applique pas à la période couverte par le bilan annuel 2021 (du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021).</p>

Objectifs régionaux	Résumé annuel de la mise en œuvre des mesures
4. Approfondir la science, la technologie et la recherche	<p>4.1 et 4.2 Projets pilotes d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines en territoire cri et aux Îles-de-la-Madeleine Ces deux projets, qui permettent d'acquérir de nouvelles connaissances sur des ressources uniques et vulnérables, avancent comme prévu et les rapports présentant l'état des travaux ont été produits selon les échéances. Ces rapports font état des travaux de terrain réalisés afin d'acquérir les données hydrogéologiques complémentaires aux données existantes compilées lors de la première phase du projet, de même que des méthodologies spécifiques élaborées pour les milieux nordiques (territoire cri) et les aquifères côtiers (Îles-de-la-Madeleine). Des résultats préliminaires sont également présentés dans les rapports.</p> <p>4.3 Projets de recherche visant à comprendre les effets des changements climatiques sur la ressource en eau souterraine Le dépôt des rapports finaux et du rapport synthèse pour les trois projets prévus pour mars 2021 a été repoussé au 31 mai 2021 afin de tenir compte du retard dans les travaux causé par la pandémie.</p> <p>4.4 Soutien de projet agroalimentaire Aucun projet ne s'est terminé pendant l'année financière 2020-2021. Dix-neuf (19) projets, démarrés entre 2019 et 2021, sont en cours de réalisation. Les informations concernant les projets terminés financés par Innov'action sont disponibles en ligne sur le site Web du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) : www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Recherche_Innovation/ProjetsRDInnovation_Programmes.XLSX.</p> <p>4.5 Projets de recherche et transfert technologique touchant la conservation et l'optimisation de l'usage de l'eau en agriculture Les deux rapports finaux et les 11 rapports régionaux sur ces projets sont accessibles sur les sites Données Québec et Agri-Réseau. Un atlas électronique, compilant les bilans régionaux des disponibilités et usages des eaux de surface et souterraines, en climat actuel et futur, est également accessible sur le site Données Québec : www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/radeau1-2.</p> <p>4.6 Participer aux événements et aux comités qui rassemblent les experts du domaine pour améliorer les connaissances du MAMH sur les concepts liés à l'économie d'eau dans le cadre de la Stratégie Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a participé aux conférences téléphoniques du Comité canadien sur l'économie d'eau, du Performance Indicator Task Force et du Comité de l'audit de l'eau de l'American Water Works Association (AWWA). En plus de ces conférences, l'équipe de la Stratégie a aussi participé aux conférences d'élaboration de documents de soutien pour l'audit de l'eau de l'AWWA v6.0.</p> <p>4.7 Produire annuellement des bilans municipaux sur l'utilisation de l'eau pour évaluer les quantités d'eau distribuées et les pertes d'eau dans les réseaux de distribution dans le cadre de la Stratégie</p>

Objectifs régionaux	Résumé annuel de la mise en œuvre des mesures
	<p>Au 31 mars 2021, 607 bilans de municipalités ont été approuvés, correspondant à un taux d'approbation de 76 %.</p>
<p>5. Concevoir des programmes de sensibilisation du public et promouvoir la communication d'information à tous les usagers de l'eau</p>	<p>5.1 Mois de l'eau</p> <p>Voici quelques faits saillants du Mois de l'eau 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 2 juin 2020, le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) lançait officiellement l'édition 2020 du Mois de l'eau par voie de communiqué de presse. - Les organismes de bassin versant (OBV) et les organismes coordonnateurs de tables de concertation régionales (TCR) ont pu réaliser 138 activités dans le cadre du Mois de l'eau 2020. - Le contexte de la pandémie a bouleversé l'organisation du Mois de l'eau. Les activités prévues en présentiel ont dû être ajustées, voire supprimées, pour être remplacées par des activités qui permettaient le respect des nouvelles normes de la santé publique. - Un « top 10 » des raisons pour lesquelles il est essentiel de préserver l'eau a été réalisé et diffusé sur les réseaux sociaux. - Le ROBVQ a conçu 10 éléments visuels inspirés par 10 messages sélectionnés de la section « PrOtéger » du site Web du Mois de l'eau afin de faire écho à ces pages dans les médias sociaux. - Le ROBVQ a organisé un concours vidéo destiné aux familles afin de susciter leur engagement. - Un message audio de 30 secondes concernant le Mois de l'eau a été diffusé à 158 reprises sur les ondes de la radio FM CKIA pendant tout le mois de juin. Les ondes de CKIA sont diffusées dans la grande région de Québec et en direct sur Facebook et YouTube. - Du 1^{er} au 15 juin 2020, une publicité a été diffusée sur trois plateformes numériques du quotidien La Presse, soit : lapresse.ca, La Presse mobile et La Presse +. - Du 1^{er} juin au 30 juin 2020, 7 524 pages du site Web du Mois de l'eau ont été consultées par 1 999 visiteurs uniques. - Entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020, le nombre d'abonnés à la page Facebook du Mois de l'eau a progressé de 188,5 %. - Trois articles sur le Mois de l'eau ont été publiés. <p>5.2 Campagne nationale de sensibilisation sur l'eau</p> <p>La campagne nationale de sensibilisation sur l'eau Pensez Bleu a été lancée officiellement le 4 juin 2020. La pandémie a entraîné une augmentation de l'utilisation des lingettes, des masques et des gants et, par conséquent, une fréquence accrue des mauvais comportements quant à la façon de s'en débarrasser. De fait, les coordonnateurs de la campagne ont choisi de privilégier les messages relatifs aux bonnes pratiques citoyennes afin de mettre fin au « tout-à-l'égout », qui portent justement sur ce type de comportements.</p> <p>Voici quelques faits saillants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le site Web développé dans le cadre de la campagne a été mis en ligne dès le 1^{er} juin 2020 et il a attiré 55 884 utilisateurs uniques.

Objectifs régionaux	Résumé annuel de la mise en œuvre des mesures
	<ul style="list-style-type: none"> - Des pages Pensez Bleu ont été créées à la fin mai 2020 sur Facebook et Instagram. <ul style="list-style-type: none"> o Les publications de Facebook et Instagram ont été diffusées 3 219 976 fois et près de 2 500 abonnés ont suivi les pages et partagé les contenus. o En date du 31 décembre 2020, les pages Facebook et Instagram de Pensez Bleu comptaient respectivement 1 349 et 1 125 abonnés. - Le 4 juin 2020, Korine Côté annonçait sa collaboration à titre de porte-parole du Mois de l'eau et de Pensez Bleu sur les réseaux sociaux. - Quinze (15) influenceurs ont collaboré à la campagne, ce qui a donné lieu à 44 publications statiques et à 150 brèves (<i>stories</i>), en plus de générer 1 076 613 impressions et 30 095 interactions. - Quatre (4) vidéos ont été diffusées à la télévision (à 304 reprises sur le réseau des chaînes de Noovo) et sur les réseaux sociaux. <p>5.3 Ateliers de transfert des connaissances issues des nouveaux projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines aux gestionnaires du territoire et de la ressource eau souterraine Cinq ateliers ont été tenus, soit le nombre prévu pour 2020-2021.</p> <p>5.4 Organiser et préparer des séances de formation sur l'économie d'eau pour accompagner les municipalités (dans le cadre de la Stratégie) Depuis 2020, la diffusion d'un webinaire annuel de formation sur les améliorations des outils de la Stratégie est présenté en collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ). Plus de 300 répondants municipaux y participent annuellement.</p> <p>5.5 Poursuivre le partenariat avec Réseau Environnement pour le programme Municipalité Écon'eau, qui sensibilise les citoyens en collaboration avec les municipalités dans le cadre de la Stratégie Une convention a été signée avec Réseau Environnement pour le nouveau programme Écon'eau. Le MAMH s'est assuré de la complémentarité de la campagne Protégeons notre eau de Réseau Environnement avec la campagne du MAMH Mon empreinte bleue, qui sensibilise les municipalités à la gestion de l'eau potable et à l'économie d'eau.</p> <p>5.6 Rapport sur l'état des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques au Québec Ce rapport a été publié en décembre 2020. Il vise à informer les personnes et les groupes préoccupés par l'état de l'eau et des écosystèmes aquatiques, à enrichir leurs connaissances et à les aider à mieux comprendre les enjeux relatifs à ces sujets. Une version synthèse est également disponible. Plusieurs conférences et présentations ont été effectuées afin de faire connaître cet outil. Deux articles ont également été publiés dans des revues spécialisées en plus de nombreuses mentions dans des infolettres rejoignant le public ciblé par le rapport.</p> <p>5.7 Production de guides et traduction de manuels de l'American Water Works Association (AWWA) dans le cadre de la Stratégie (MAMH) Le Modèle de règlement municipal sur l'utilisation de l'eau potable a été mis à jour le 23 juin 2020. Un rapport de vérification des débitmètres types et un fichier de relève</p>

Objectifs régionaux	Résumé annuel de la mise en œuvre des mesures
	des compteurs d'eau ont été mis à la disposition des municipalités le 27 avril 2020 pour aider et encadrer les municipalités dans leurs démarches.

5. Échéancier et progression de la mise en œuvre du Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec

Le Programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau du Québec est en place et les mesures qui en font partie sont mises en œuvre en continu par les différents ministères qui en sont responsables.